

PUBLIC VISÉ

Cette formation s'adresse à tous les utilisateurs de *La salle des marchés* réalisant des accords cadres, des marchés subséquents ou marchés négociés.

PRÉ-REQUIS

- Techniques : avoir des accès à *La salle des marchés*
- Connaissances spécifiques : nécessite des connaissances générales concernant la réglementation des marchés publics et l'utilisation de la plateforme

OBJECTIFS

Être capable de maîtriser les procédures complexes depuis *La salle des marchés* :

- Maîtriser les procédures spécifiques : accords cadres, marchés subséquents et négociés
- S'exercer grâce à l'application de cas pratiques : de la mise en ligne à la CAO
- Gérer les échanges avec les soumissionnaires

CONTENU**Rappel des principes de la dématérialisation**

- Mise à plat des retours d'expériences des participants
- Enjeux et possibilités de la dématérialisation
- Encadrement juridique et nouvelles échéances
- La sécurité informatique : chiffrement et signature

Création et gestion d'un accord-cadre dématérialisé

- Création complète d'une consultation avec rédaction d'un avis, DCE
- Ouverture de la « salle »
- Présentation des modalités d'échanges avec les soumissionnaires

Atelier pratique : l'ouverture des plis

- Téléchargement des séquestres
- Ouverture des offres
- Présentation de la « check-list CAO »

Accord-cadre : les marchés subséquents

- Validation du choix des titulaires
- Création d'une remise en concurrence

Création et gestion de marchés négociés

- Choix de la procédure (avec ou sans mise en concurrence et publicité)
- Création de la consultation et mise en ligne du DAC
- Phase sélection des candidatures et mise en ligne du DCE
- Gestion des phases successives d'offres

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La salle de formation est équipée de postes informatiques et de tout le confort nécessaire pour rendre la formation agréable : équipement bureautique complet, vidéo projecteur, paperboard, boissons, viennoiseries....

Afin que vous puissiez bénéficier des meilleures conditions d'apprentissage, nous limitons le nombre de participants par session, et nous mettons toujours en avant des cas pratiques et mises en situations.

ÉVALUATION ET SANCTION

La formation est évaluée par le biais d'une fiche d'évaluation qui porte à la fois sur les aspects organisationnel, méthodologique et pédagogique de la formation ainsi que sur la réponse aux attentes des stagiaires.

La formation est également sanctionnée par une attestation individuelle de formation.

QUALITÉ DES FORMATEURS

– **Spécialiste de la dématérialisation**

Juriste de formation, ancien enseignant, le formateur a été consultant en dématérialisation des marchés publics dès 2004 pour la société FORSUP, avant de rejoindre la société achatpublic.com en qualité de formateur sur *La salle des marchés* et Responsable formations.

– **Expert des plateformes de dématérialisation**

Ancien journaliste, puis directeur du développement au sein du quotidien Le Parisien, le formateur a notamment développé une offre de dématérialisation pour la presse quotidienne régionale avant d'être consultant formateur pour la société FORSUP à partir de 2004, puis pour le compte d'achatpublic.com. Ses compétences en matière d'achat, dans le secteur privé comme public, et sa connaissance des plateformes lui permettent de délivrer des formations de qualité.

DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION

- **Durée de la formation** : 7 heures soit 1 journée
 - **Horaires de la formation** : 9h00-12h30 puis 14h00-17h30
 - **Code** : MDD2
 - **Lieu** : dans les locaux de l'organisme ou dans les nôtres
 - **Organisation** : formation réalisable en présentiel
 - **Nombre de stagiaires** : 8 participants au maximum
-

CONTACT

📞 tél. : 01 48 07 53 39

✉ email : formations@achatpublic.com

📄 formulaire : <http://formations.achatpublic.com/nous-contacter>

🌐 site web : <http://formations.achatpublic.com/acheteurs/les-mardis-de-la-demat-niveau2>